

Concours section : CONSERVATEUR EXTERNE CONSERVATEUR EXTERNE
Epreuve matière : Composition culture générale
N° Anonymat : V250NAT1200440 Nombre de pages : 8

Epreuve - Matière : 101-5730 Session : 2025

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
 - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
 - Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Dans le roman inachevé de Stendhal intitulé Lamartine, se déroulant durant le règne de Charles X, le narrateur dit d'une aristocrate qu'elle n'était même pas ce contre la Révolution, mais qu'elle vivait comme si celle-ci n'avait jamais eu lieu. Cette remarque témoigne de l'espoir qu'avait donné la première Restauration aux monarchistes les plus nostalgiques de l'ancien Régime ; toutefois, cet espoir a été détruit par la Révolution de 1830 et l'instauration d'une monarchie libérale ayant pour roi Louis-Philippe, membre de la branche cadette. C'est ainsi que Chateaubriand écrit, en après ces événements dans ses Mémoires d'Outre-Tombe : « Il ne manque aujourd'hui au présent que le passé : c'est peu de chose ! » Dans cette déploration teintée d'ironie, Chateaubriand, monarchiste de tendance légitiniste, ne regrette pas tant le passé au sens général et métaphysique que le passé pré-révolutionnaire, idéalisé et vu comme celui des libertés aristocratiques. La Révolution et, en 1831, la monarchie de Juillet sont perçus comme les moments où la chaîne du temps, que voulait renouer Louis XVIII, a été rompue. Pour Chateaubriand, le présent, c'est-à-dire l'époque dans laquelle il écrit, ne s'inscrit plus dans la continuité de l'histoire de France. L'idée dont Chateaubriand se fait ici de

Concours section : CONSERVATEUR EXTERNE CONSERVATEUR EXTERNE
Epreuve matière : Composition culture générale
N° Anonymat : V250NAT1200440 Nombre de pages : 8

véhicule s'inscrit dans une longue tradition contre-révolutionnaire et est défendue par des auteurs aussi différents que Joseph de Maistre ou Edmund Burke. Toutefois, l'idée selon laquelle la modernité politique aurait rompu le rapport du présent avec le passé n'a pas un caractère évident. De conséquent, nous nous interrogerons en ces termes : dans quelle mesure cette idée d'une rupture dans la chaîne du temps produite par la révolution est-elle vraie ?

Pour répondre à cette question, nous remettions tout d'abord dans son contexte la citation de Chateaubriand afin de voir si ce qu'il affirme n'est pas en partie vrai (I). Toutefois, si la révolution a produit un changement dans le rapport au passé, celui-ci n'a pas pour autant disparu du présent (II). Celui-ci s'exprime de manière différente mais revêt une importance capitale (III).

Cette idée d'une rupture du présent avec le passé est intrinsèquement liée à la sensibilité romantique et aux opinions monarchistes. Elle ne s'en appuie pas moins sur la transformation effective des paradigmes politiques.

La nostalgie pour le passé d'un Chateaubriand ainsi que le désir de retrouver celui-ci est indissociable du romantisme. Cette fascination se retrouve dans la fascination de l'auteur des Mémoires d'Outre-Tombe pour les ruines ou encore dans sa nostalgie pour l'ancien. Un tel rapport au passé se retrouve également chez Walter Scott, Byron ou encore le jeune Victor Hugo alors monarchiste ultra. Cette nostalgie porte moins vers le passé absolutiste du XVII^e siècle, perçu dans une certaine mesure comme un vestige au XIX^e siècle rationalisé, mais plutôt vers le Moyen-âge merveilleux.

des libertés aristocratiques. Plus largement, cette nostalgie se construit par opposition au XIX^e siècle, celui du laïciser vita.

Cette idée d'une rupture dans la continuité du temps au XIX^e siècle est également centrale dans la pensée monarchiste et contre-révolutionnaire. Cette idée est d'abord défendue par Edmund Burke dans ses Réflexions sur la Révolution française. Selon lui, les révolutionnaires avaient fondé leur projet politique sur un préposé fallacieux : celui selon lequel il est possible d'évacuer la coutume et la tradition pour les remplacer par un droit entièrement constitutif et strictement positif. L'idée selon laquelle les révolutionnaires seraient fondés sur l'illusion de pouvoir être pleinement original a été largement reprise par des individus aussi différents que Charles Maurras, Thucydide Hayek quand il s'oppose au constructivisme dans Droit législatif, Wicksen Keynes dans ses écrits de jeunesse. La critique de la rupture entre le présent et le passé constitue en vérité une critique des idées de la Révolution française.

Toutefois, il y a effectivement une rupture avec le passé, entendu comme tradition, dans la Révolution française. Il est pas écrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 que la « loi [est] l'expression de la volonté générale » ? Cette affirmation témoigne de l'imposition de la volonté du souverain : celle-ci n'est plus enchaînée dans les coutumes fondamentales du royaume et la tradition : elle va pour elle-même. La loi n'est plus tributaire des coutumes et des mœurs ne valent qu'en tant qu'elles sont positives. Plus largement, les philosophes des Lumières remettent en cause la seule tradition comme guide moral : c'est ainsi que Kant, dans les Fondements de la métaphysique des mœurs, fait de la maxime rationnelle et universelle, indépendante de l'Histoire, l'étalon moral par excellence.

Le regret désabusé que Chateaubriand exprime est fondé sur des idées issues d'un romantisme contre-révolutionnaire. Il y a effectivement dans la modernité politique un rejet de la légitimité traditionnelle (Max Weber), à laquelle se substitue un droit positif. Il n'est cependant pas assuré que cela signifie une rupture totale

avec le passé.

Bien que la puissance de la légitimité traditionnelle et la coutume au sens juridique se soit amenuisée au cours du XIX^e siècle, les régimes suivant la Révolution ont conservé un lien avec le passé dans des modalités différentes, et ce dès 1830.

La Monarchie de Juillet s'est en effet caractérisée par une utilisation légitimante du passé pour valoriser le présent-pratique qui sera ensuite reprise par les régimes suivants. C'est en effet en 1834, sous le gouvernement Guizot, qui est voté le premier budget autonome de réfection du patrimoine. De même, la loi Guizot de 1833 constitue la première grande étape de l'alphabétisation et de la scolarisation en France. L'école peut alors permettre une certaine transmission du passé, cultiver par exemple la gloire impériale sous le Second Empire.

Le lien avec le passé n'est donc plus valable en tant que tradition mais joue sous la III^e République un rôle fondamental d'envoliation politique des français. C'est ainsi que les élèves, devenus plus nombreux au lendemain des lois Ferry (1881-1882), apprendront l'histoire de France dans le manuel d'Ernest Lavisse ou dans le Tour de France par école enfant. Dans sa conférence intitulée ce qu'est ce qu'une nation prononcée à la Sorbonne, Ernest Renan déclarait qu'une nation est une île, un principe spirituel. Le premier terme se réfère au passé. Celui-ci n'est dès lors plus perçu comme un moyen de légitimation mais devient plutôt un ferment de l'unité de la nation, détentrice de la souveraineté. La III^e République utilise donc à son tour le passé mais d'une manière fort différente de celle que les contre-révolutionnaires souhaitaient.

Le passé prend en effet une nouvelle valeur dans le cadre du développement des nations. Après le Printemps des peuples en 1848, le passé devient un élément permettant de légitimer une nation, par opposition au principe dynastique.

Dans un ouvrage intitulé Imagined communities,

Concours section : CONSERVATEUR EXTERNE CONSERVATEUR EXTERNE
Epreuve matière : Composition culture générale
N° Anonymat : V250NAT1200440 Nombre de pages : 8

Epreuve - Matière : 101-5730 Session : 2025

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
 - Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
 - Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Benedict Anderson fait du passé commun un des éléments permettant à une nation de se légitimer narrativement. Celui-ci s'incarne par exemple dans les monuments : ainsi de Notre-Dame de Paris qui, au fur et à mesure de ses reconstructions, est devenue un memento de l'histoire de France, comme la représente Victor Hugo dans le roman éponyme.

Contrairement à ce qu'affirme Chateaubriand, le présent n'a pas effacé le passé. En revanche, ce dernier revêt une valeur différente : il n'est plus un agent de légitimation de la culture ou des libertés, mais un élément narratif employé pour légitimer les constructions nationales. Toutefois, celui-ci se trouve aujourd'hui discuté et remis en question.

Devant la seconde moitié du ~~XX^e~~ siècle, le passé est devenu un objet plus conflictuel, relevant un rôle politique central. Il faut tout d'abord aborder le caractère culturel de la construction du passé. L'historien François Hartog montre ainsi dans son ouvrage intitulé Régimes d'histoire que la perception du temps ainsi que sa conceptualisation sont relatives à une époque donnée. Les français du Moyen-âge avaient un rapport au temps moins linéaire que celui des français du ~~XIX^e~~ siècle. La

Concours section : CONSERVATEUR EXTERNE CONSERVATEUR EXTERNE
Epreuve matière : Composition culture générale
N° Anonymat : V250NAT1200440 Nombre de pages : 8

nostalgie même pour le passé qu'exprime Chateaubriand est liée au sentiment romantique d'une révolution avec ce qui n'est plus. Si le passé peut être établi et déterminé positivement en tant que fait, le rapport à celui-ci est profondément variable.

C'est ainsi que, dans une certaine mesure, le passé peut s'établir dans le présent. Dans son ouvrage intitulé L'euve de mémoire, l'historien Pierre Nora étudie la manière dont le passé peut se trouver incarné dans certains lieux, tels que les monuments aux morts. Le passé se trouve ainsi «culturellement matérialisé». De même, dans La Recherche du temps perdu, le narrateur retrouve son passé dans une épiphénomie artistique au cours du dernier tome. L'oscillation du passé à l'intérieur du présent est donc profondément lié à la culture et à la subjectivité des individus.

Il faut enfin noter que la définition du passé est, pour le présent un enjeu symbolique et politique. Comme le relate Vincent Archigny dans son ouvrage intitulé Dire la France. Culture et identité nationale, la définition d'une identité française => et, par extension, d'une histoire nationale redévient un enjeu politique central dans les années 1980, durant lesquelles la gauche et la droite investissent massivement ce terrain, culminant durant l'organisation du bicentenaire de la Révolution française.

En conclusion, l'idée de Chateaubriand selon laquelle le passé est perdu est profondément lié à une nostalgie romantique et monarchiste. Pour autant, il y a effectivement eu une transformation du rapport au passé à l'époque où il écrit. Cependant, le passé demeure ensuite d'une certaine manière présent sous d'autres modalités, à travers 6 / 8

l'école ou le patrimoine. Il joue par ailleurs un rôle central dans la constitution des identités nationales. Le passé peut donc se retrouver au sein du présent par l'intermédiaire des individus, et ce d'une manière variant selon les cultures. Ainsi, si la chaîne du temps a été brisée en 1831, le passé peut encore demeurer dans le présent.

